



Compte rendu de l'atelier

« Ralentissement des écoulements »

PTGE Charente aval Bruant et Seugne

« Dans le cadre des PTGE, Charente aval Bruant et Seugne, et dans un contexte de déficit quantitatif de la ressource en eau, quelles actions pourraient être envisagées pour améliorer le ralentissement des écoulements, tant en milieu urbain que rural ? »

Mardi 26 septembre 2023, de 9h à 12h, salle des fêtes « Des Prises » à Chaniers (17)

Participants (8)

- Manuelle BROUSSEY, Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Thomas CUZANGE, Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Pascal DUBOIS, DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Fabien DOUMERET, SYMBAS
- Jean-François PERIGNE, Confédération paysanne 17
- Valentin POMMIER, Chambre d'Agriculture 17-79
- Sammie TALLERIE, EPTB Charente
- Vincent VERAT, GAB 17

Equipe d'animation

- Clément BÉRACOCHEA, SYRES 17
- Laurence CARDINAL-ANDRE, Ifrée
- Hélène COCHERIL, EPTB Charente

Personnes excusées

- Christine HAURET-CLOS, Communauté d'Agglomération du Grand Cognac
- Benoît JAMIN, AISIR
- Armelle LEDOUX, Responsable agricole
- Alice PERRON, SYMBA
- Yves ROUZEAU, Agriculteur

1 - Mots d'introduction : rappel d'éléments contextuels

L'EPTB Charente (Etablissement Public Territorial de Bassin Charente) et le SYRES 17 (Syndicat Mixte des Réserves de Substitution de la Charente-Maritime) co-portent l'élaboration de la stratégie et du programme d'actions de l'outil PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau).

Le PTGE a pour objectif de :

- Atteindre un équilibre entre besoins et ressources disponibles ;
- Respecter la bonne fonctionnalité des écosystèmes ;
- S'adapter au changement climatique et aux contextes locaux.

L'objectif de l'EPTB Charente et du SYRES 17 est de co-construire cette stratégie et ce programme d'actions avec les acteurs du territoire concernés. Après une phase d'entretiens individuels réalisés auprès d'acteurs du territoire, ils engagent une seconde phase de concertation avec la volonté de mobiliser plus d'acteurs. Des ateliers thématiques sont organisés d'avril à novembre 2023. Lors de ces ateliers, les acteurs mobilisés seront force de propositions d'actions nouvelles, améliorant la situation quantitative de la ressource en eau. Ces propositions seront discutées et validées par les membres du Comité de Territoire, puis intégrées au programme d'actions du PTGE, qui sera lui-même validé par la Commission Locale de l'Eau et le préfet coordonnateur de bassin.

L'EPTB Charente et le SYRES 17 sollicitent l'Ifrée pour les accompagner dans l'animation des ateliers thématiques. Des précisions sont données quant au rôle de l'Ifrée :

- L'Ifrée ne fait pas et ne décide pas à la place de l'EPTB Charente et du SYRES 17.
- L'Ifrée apporte une méthodologie de travail participative.
- L'Ifrée contribue à l'animation des ateliers aux côtés de l'EPTB Charente et du SYRES 17.

2 – Présentation de l'atelier « Ralentissements des écoulements »

La présentation de la problématique de travail

Le choix est de centrer la thématique du ralentissement des écoulements **sur les problématiques du drainage agricole** (un sujet transversal et sur lequel les acteurs des territoires des PTGE disposent de très peu de données) **et de l'urbain**. De plus, lors de l'atelier « Milieux humides », des propositions ont été formulées, concernant le ralentissement des écoulements. Les volets suivants ont été abordés :

- La restauration hydromorphologique ;
- La restauration et la préservation des zones humides ;
- Le maintien et le développement des surfaces enherbées (prairies permanentes, couverts) ;
- La gestion des fossés (agricole, routier...) ;
- La plantation des haies.

Aussi, l'objectif est d'aborder des problématiques encore non traitées jusqu'à maintenant, ni dans les ateliers, ni dans les PTGE et de se donner les moyens de les explorer. Néanmoins, il est important de créer du lien entre les différents ateliers. C'est pourquoi, la production issue de l'atelier « Milieux humides » est présentée, mise à disposition des participants.es et l'occasion leur est donnée de la compléter, préciser.

Les objectifs de production de cette réunion

A l'issue de cette réunion, les participants.es auront :

- Exploré et partagé un socle commun d'actions déjà conduites en matière de ralentissement des écoulements dans les domaines du drainage agricole et urbain sur le territoire concerné ;
- Réalisé un premier état des lieux de ces actions existantes : ce qui fonctionne bien, moyennement ou voire ce qui est freiné ;

- Exploré un champ des possibles plus large sur ce qui pourrait se faire en matière de ralentissement des écoulements dans les domaines du drainage agricole et urbain sur le territoire concerné, améliorant la situation quantitative de la ressource en eau. Comment faire pour diffuser/sensibiliser aux pratiques existantes qui fonctionnent et comment faire pour développer des pratiques autres ? Aboutie à de premières idées d'actions pouvant faire l'objet de fiches actions et/ou d'idées à retravailler, approfondir après ce premier atelier.

Une progressivité de travail

Une progressivité de travail organisée en 2 grandes phases :

- Phase 1 : avoir une connaissance collective de l'existant.
- Phase 2 : entrer dans une phase d'exploration plus large de ce qui pourrait se faire sur le territoire en matière d'actions, de bonnes pratiques pour ralentir les écoulements.

3 - Phase 1 : Partager une connaissance collective de l'existant

1^{er} temps : Prendre connaissance collectivement d'actions et pratiques déjà conduites en matière de ralentissement des écoulements sur les volets drainage agricole et urbain

L'objectif de travail est de donner de premiers repères aux participants.es sur des actions et pratiques existantes, même si elles ne concernent pas les territoires des PTGE Seugne et Charente Aval Bruant. Pour ce faire, l'EPTB Charente et SYRES 17 présentent quelques actions repérées sur d'autres territoires.

- *Le diaporama est joint au compte-rendu.*

Deux constats :

- Les aménagements réalisés en milieu urbain, pour ralentir les écoulements, sont pour certains peu coûteux, demandant peu d'entretien après et démontrant une réelle efficacité, comme la bande filtrante ; le jardin de pluie.
- Très peu de données sont connues quant à la situation réelle en matière de drainage agricole. Ce sujet est sans doute le plus problématique.

Deux remarques :

- La politique d'urbanisation actuelle : densification de l'occupation du sol, des constructions, minéralisation des sols..., accentue la dynamique des écoulements.
- Sur le bassin de la Seugne, lors des réunions sur le PLU, le SYMBAS insiste sur cette problématique des écoulements pour que le bureau d'études la prenne en compte, et sur la nécessité de travailler à des solutions, à des aménagements pour ralentir la dynamique des écoulements.

2^{ème} temps : Sollicitation des connaissances des participants.es

L'objectif de travail est de recueillir, en plénière, les connaissances des participants.es sur les actions existantes en matière de ralentissement des écoulements dans les domaines du drainage agricole et de l'urbain, de les mettre en commun, de les partager afin d'avoir une vision collective de l'existant.

Concernant la problématique urbaine, le groupe a partagé les remarques suivantes :

- Le 1^{er} levier d'action sont les PLU.

- Il s'agit d'inciter les élus, les bureaux d'études à prendre en compte cette problématique du ralentissement des écoulements dans les PLU.

Concernant la problématique du drainage agricole, le groupe a partagé un certain nombre d'actions qui leur sont connues.

L'agroforesterie :

- Benoît Biteau (bassin de la Seudre) a mis en place sur des parcelles de son exploitation en agroforesterie.
- Contraints, les agriculteurs ont mis en place les bandes enherbées, qui s'avèrent être une plus-value environnementale.

Les pratiques agroécologiques :

Ce sont des actions menées à titre individuel qui consistent à :

- Changer les pratiques de couverture des sols.
- Eviter les monocultures.
- Changer les pratiques de travail des sols.

Les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)

L'exemple d'une pratique mise en place sur l'amont de Pons est présenté par le SYMBAS.

Sur la base du volontariat, des agriculteurs se réunissent et prennent des initiatives afin de reverdir, revégétaliser les fonds de vallées. L'objectif est de développer des zones tampon en fond de vallées.

- Les agriculteurs adhèrent à un cahier des charges. Par cette contractualisation, ils sont en mesure de mettre en place des actions rémunératrices, comme pour le passage d'une zone monoculture en maïs à des zones de prairies.
- Ces actions permettent l'infiltration de l'eau et favorisent par la même occasion la biodiversité.
- Ces actions ralentissent les écoulements et les sols redeviennent vivants.
- Cependant, bénéficiant d'un budget limité, le syndicat ne pourra pas inclure tous les agriculteurs et, du coup, l'action s'en trouve limitée.
- Ces actions nécessitent un très gros investissement du syndicat en termes de temps pour démarcher et sensibiliser les agriculteurs.

Les MAEC Sol

- Il s'agit d'inciter les agriculteurs à des changements de pratiques du travail des sols en contrepartie d'une compensation financière.
- Est-ce en pratique sur la Charente Aval Bruant et la Seugne ?

Le marché du carbone

- Des coopératives essaient de mieux capter le carbone stocké dans l'air pour le mettre dans le sol ; des initiatives récentes, qui émergent depuis 2 à 3 ans.
- Océalia est engagée dans cette initiative.

Le projet carbone bleu

- Sur le littoral de La Rochelle, une expérimentation pour capter et stocker du carbone dans les milieux est en cours.

Un manque de données sur le drainage enterré

- Cette pratique accélère les écoulements mais il n'existe pas de données pour cibler les zones concernées.
- Il y a besoin de bénéficier d'un état des lieux de cet existant pour éviter de réaliser des aménagements (en vue de ralentir les écoulements) sur des zones concernées par des drains enterrés, car cela réduirait à néant l'efficacité des aménagements.

La cellule CATER du Département 17 : une piste de travail à creuser

- Cette cellule mène une réflexion autour de l'aménagement de zones tampon pseudo naturelles, essentiellement sur des zones agricoles.
- Il serait intéressant de les interroger sur les avancées de leur réflexion.

A l'issue de ce partage collectif de leurs connaissances respectives :

Le groupe formule un constat général : la nécessité d'un dialogue

- Il est essentiel de dialoguer avec les agriculteurs car ils sont les premiers concernés par l'aménagement de ces zones tampons pour retenir l'eau sur leurs parcelles.
- On parle beaucoup de ces aménagements dans les programmes d'actions des collectivités mais pour quelles actions concrètes ?
- Il y a besoin de partager des objectifs communs sur ces sujets entre les divers acteurs concernés : collectivités ; propriétaires ; agriculteurs... C'est croiser les acteurs du monde agricole avec ceux en charges des problématiques eau mais aussi alimentaire.

Le groupe identifie un enjeu

- La vie océanique est tributaire des écoulements en amont. Si l'eau arrive trop vite, elle n'est pas assez épurée et, du coup, une baisse de salinité est constatée. Par contre, s'il n'y pas assez d'eau, il y a une hausse de salinité. Dans les deux cas, ce n'est pas bon pour l'ostréiculture.

Le groupe identifie un sujet qui pose problème : la gestion actuelle des fossés, tant en milieu urbain et rural (fossés en bord d'exploitation, en bord de route...)

- Les acteurs qui mettent en pratique cette gestion des fossés, dont le Département, sont peu ou pas sensibilisés à l'impact de leur gestion sur la dynamique des écoulements.
- Néanmoins, le SYMBAS a pris l'initiative de sensibiliser le Département et les communes. L'objectif est de leur faire prendre conscience que sur des curages trop excessifs, ils vont accélérer les écoulements.

Le SYMBAS se saisit de l'enjeu de la prévention contre les inondations pour mener à bien cette sensibilisation des acteurs concernés.

Le groupe a conclu par le besoin de mener une vraie réflexion globale sur la gestion des fossés auprès :

- Des infrastructures routières ;
- Des exploitations agricoles.

4 - Phase 2 : Explorer plus largement de ce qui pourrait se faire sur le territoire en matière d'actions, de bonnes pratiques pour ralentir les écoulements.

L'objectif de travail est d'ouvrir et d'explorer le champ des possibles au-delà des actions inventoriées et analysées précédemment. C'est inviter les participants.es à prendre un peu de recul et de regarder

plus globalement sur le territoire sur ce qui pourrait être envisagé pour le drainage agricole et l'urbain pour améliorer la situation quantitative de la ressource en eau.

Aussi, les participants.es sont invités.ées à répondre à 2 questions :

- **Comment faire pour diffuser les actions et pratiques qui fonctionnent et sensibiliser les acteurs encore non mobilisés à les mettre en œuvre ?**
- **Comment faire pour développer d'autres actions, diversifier les pratiques ?**

Pour ce faire, un world café est mis en place. Les participants.es sont scindés en deux groupes. Pendant les 25 premières minutes, les 2 sous-groupes traitent en simultanée chacun une première question. Puis les 2 sous-groupes tournent sur une question nouvelle et la traitent durant 15 minutes. Lors du second tour, le nouveau groupe prend connaissance de la production, l'amende, le précise, apporte des idées nouvelles. Les participants.es mentionnent leur point de vue différent mais, en aucun cas, ne rayent le propos écrit précédemment. Pour cela, ils utilisent un marqueur de couleur **bleu**.

Il leur est aussi donné la possibilité de compléter, préciser les fiches actions issues de l'atelier « Milieux Humides », concernant le ralentissement des écoulements.

Production des 2 groupes

1^{ère} question : Comment faire pour diffuser les actions et pratiques qui fonctionnent et sensibiliser les acteurs encore non mobilisés à les mettre en œuvre ?

Remarque : seul le volet agricole a été traité.

- Faire des retours d'expériences sur des modifications de pratiques agricoles. (avantages/inconvénients/chiffrage économique (réduction intrant/énergie)...)
 - Faire des expérimentations entre des sols drainés et des sols non drainés en vue de diffuser un retour d'expériences.
 - Sensibiliser les collectivités (élus, technicien) **et le Grand public** sur la gestion des fossés.
 - Mettre en place des diagnostics « eau » sur les exploitations en vue de sensibiliser les agriculteurs sur leur gestion de l'eau par rapport à leur besoin et usage.
 - Impliquer et sensibiliser les élus à une politique foncière forte (en lien avec la SAFER)
 - **Engager des actions en vue du réapprentissage culturel de l'eau (petit cycle, Grand cycle de l'eau, Bienfaits de « Vivre avec l'eau »)**
 - **Accompagner les élus dans la maîtrise d'ouvrage des PLU et PLUI sur le volet « Eau » (gestion eaux pluviales/petit cycle de l'eau) et « Environnement ».**

2^{ème} question : Comment faire pour développer d'autres actions, diversifier les pratiques ?

Concernant le milieu agricole

Des leviers sont identifiés

- Trouver les arguments économiques ou les outils financiers (jugés pas toujours adaptés) pour montrer les bienfaits des actions. Faire en sorte que ce soit gagnant-gagnant.
- Mettre en avant, développer les PSE (Les PSE récompensent les pratiques déjà en place).
- Pour changer les pratiques, compter sur le volontariat des agriculteurs limite l'évolution de celles-ci. Il faudrait fixer des éco-conditions dès l'installation lors de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) et aux nouveaux installés pour développer les changements de pratiques. **Pour certains participants, ce ne sont pas les publics à toucher en priorité car ils sont déjà**

sensibilisés et convaincus. Il faudrait plutôt aller chercher les agriculteurs de longue date gérant de grosses exploitations et situés dans les zones les plus impactées.

- Aller vers un modèle de ferme collective lors de rachat de terre pour éviter l'agrandissement parcellaire (par exemple : séparer la parcelle en 3 avec un maraicher, un boulanger et un éleveur pour faire de la production et des produits locaux). Cela pourrait éviter que les exploitants délèguent les travaux dans les champs et garde la maîtrise de ce qui est fait et les pratiques utilisées. C'est un réel changement de pratiques, qui dépend de la volonté politique. Or, ce type d'initiative n'est pas encore soutenu.
- Travailler avec les coopératives, les négoce et les CUMA. [Par exemple, il y a un travail sur le fonctionnement des sols sur l'Arnoult avec le programme Re-Sources.](#)
- Trouver un indicateur pour montrer les évolutions de rétention d'eau dans le sol grâce au pratiques mises en place.
- Développer le tourisme avec les paysages agricoles pour amener les touristes vers l'intérieur des terres.

Des actions sont proposées :

- Sensibiliser et communiquer sur la gestion des fossés routiers et agricoles.
- Pour montrer les effets et l'impact du drainage du sol, faire une étude comparative entre des terres drainées et non drainées. Cette étude peut être effectuée par un centre de gestion et servir d'exemple pour avoir des données chiffrées.
- Pour les vignes, demander à les planter perpendiculairement à la pente.
- [Faire des expériences.](#)
- [Intégrer le volet ralentissement des écoulements et du drainage à la parcelle dans les diagnostics individuels.](#)

Concernant le milieu urbain

Des actions sont proposées :

- Sensibiliser sur l'eau pluviale et leur évacuation.
- Faire des diagnostics d'imperméabilisation dans l'optique de faire évoluer les PLU. Il reste à déterminer à quelle échelle les faire : bassin versant ? CDA/CDC ? Particuliers ?
- Pour désimperméabiliser les surfaces, prioriser les grandes surfaces comme les parkings et les cours d'école.

Un questionnement est posé : Y a-t-il une réglementation PAC vis-à-vis des fossés ?

Un commentaire est formulé : La CARO finance sur certains secteurs des travaux pour améliorer l'infiltration dans les habitations (cf. Alain Burnet pour plus de détails). La Rochelle développe aussi des projets allant dans ce sens.

Des éléments de conclusion

A l'issue de l'atelier, le groupe constate qu'il leur manque encore beaucoup de connaissances et de données pour cerner avec précision la problématique du drainage agricole, avant d'être en mesure d'envisager des actions. Un travail d'exploration beaucoup plus approfondi est à mener. Des contacts sont à prendre. Des partenariats sont à construire.

Il en est de même sur la problématique de l'urbain, même si elle semble plus claire et accessible au groupe.

Malgré tout, le groupe a identifié un certain nombre de levier d'actions et formulé de nombreuses pistes d'actions. Ces perspectives sont alors à retravailler, à préciser dans un second temps, avant d'être en mesure de proposer des actions pouvant s'inscrire dans les PTGE.